



FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 1

Edition révisée n° : 3

Date : 20 / 5 / 2015

Remplace la fiche : 4 / 6 / 2013

STEARATE DE ZINC

STEARATE ZINC

SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification du produit : Poudre.
Granules.

Ref. nr : REACH : 01-2119513214-54

Nom commercial : STEARATE DE ZINC

Numéro CAS : No CAS : 91051-01-3

Numéro EC : No CE : 293-049-4

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Stabilisant / Adjuvant de processus, non listé ailleurs / Régulateur de processus, pour processus de polymérisation ou de vulcanisation / Agent d'impregnation / Agent complexant / Lubrifiants / Additifs pour lubrifiants / Matériel séparateur / Attrapeur d'acide / Agent hydrophobe

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
Z.A.C du Parc
13 rue Louis Blériot
FR- 77290 COMPANS
T: +33 (0)1 64 77 76 27

Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Code(s) des classes et catégories de danger, Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)

Non réglementé.

2.2. Éléments d'étiquetage

Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)

• Conseils de prudence

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucune dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
acides gras en C16-18, sels de zinc	: 100 %	91051-01-3	293-049-4		01-2119513214-54	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)

STEARATE DE ZINC
STEARATE ZINC
SECTION 4 Premiers secours
4.1. Description des premiers secours

- Premiers secours** : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- **Inhalation** : Amener la victime à l'air libre.
 - **Contact avec la peau** : Laver la peau avec de l'eau savonneuse.
 - **Contact avec les yeux** : Rincer immédiatement et abondamment à l'eau.
 - **Ingestion** : Rincer la bouche.
Faire boire de l'eau si la victime si elle est parfaitement consciente/lucide.
Consulter un médecin si une indisposition se développe.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés à l'utilisation : Aucun danger significatif.

Autres informations : Les poussières éventuelles du produit peuvent provoquer une irritation respiratoire à la suite d'une exposition excessive par inhalation. Pneumonie, Cyanose, Oedème pulmonaire

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- **Agents d'extinction appropriés** : Pulvérisation d'eau. Mousse. Poudre. Dioxyde de carbone. Sable.
- **Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Produits de combustion dangereux : En cas de feu, présence de fumées dangereuses. CO, CO2
Oxydes de métaux.

5.3. Conseils aux pompiers

Procédures spéciales : Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
Récupérer les eaux de lavage pour une élimination ultérieure.
Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques.
Porter un appareil respiratoire autonome à proximité immédiate du feu.

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

- Précautions générales** : Eviter de remuer la matière en poudre en mettant en suspension des poussières aériennes.
Pas de flammes nues. Ne pas fumer.
- Précautions individuelles** : Assurer une ventilation d'air appropriée.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Sur le sol, balayer ou pelleter dans des conteneurs de rejet adéquats.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.

STEARATE DE ZINC
STEARATE ZINC
SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle (suite)
6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage
7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

- Général** : Eviter le contact avec la peau et les yeux.
Ne pas respirer les poussières.
Eviter toute exposition inutile.
- Manipulation** : En cas de risque de production excessive de poussières utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé.
Assurer une ventilation d'air appropriée.
Eviter la production de poussières.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

- Stockage**
- Stockage** : Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.
Conserver à température ambiante.
Conserver dans un endroit sec et bien ventilé.
Classe 13 : solide non combustible
Eviter l'accumulation de charges électrostatiques.
- Stockage - à l'abri de** : Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle
8.1. Paramètres de contrôle

DNEL-long term, systemic effects (bw/day) human

- Oral-consumer = 8.3 mg/kg
- Dermique-consumer = 830 mg/kg
- Dermique-Industrial = 830 mg/kg
- Inhalatoire-consumer = 25 mg/m3
- Inhalatoire-Industrial = 50mg/m3

PNEC

- soil = 35.6 Zn mg/kg
- sewage treatment plant = 52 Zn µg/l
- fresh water = 20.6 Zn µg/l
- marine water = 6.1 Zn µg/l
- sediment fresh water = 117.8 Zn mg/kg
- sediment marine water = 56.5 Zn mg/kg
- oral mammalian = no potentiel for bioaccumulation

- Protection individuelle** : Mêmes mesures de sécurité qu'avec un produit chimique. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- Protection respiratoire** : En cas de risque de production excessive de poussières utiliser un équipement de protection respiratoire autorisé. filtre P1 (EN 149)
- Protection de la peau** : Porter un vêtement de protection approprié.
- Protection des yeux** : Lunettes de sécurité.
- Protection des mains** : Utilisez des gants en caoutchouc. : nitrile, fluoré (FKM), Butylcaoutchouc, polychloroprène (EN 374)

8.2. Contrôles de l'exposition

STEARATE DE ZINC
STEARATE ZINC
SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques
9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles
9.1.a. Aspect

Etat physique à 20 °C	: Granules. Poudre.
Couleur	: Blanc(he).
9.1.b. Odeur	
Odeur	: Caractéristique.
9.1.c. Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
9.1.d. pH	
pH	: 7-9 (APAG-MS-004)
9.1.e. Point de fusion / Point de congélation	
Point de fusion [°C]	: Environ 118 - 122 (OECD 102)
9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition	
Point d'ébullition [°C]	: Non applicable. Se décompose.
9.1.g. Point d'éclair	
Point d'éclair [°C]	: Aucune donnée disponible.
9.1.h. Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité	: Le produit n'est pas inflammable.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	: Aucune donnée disponible.
9.1.k. Pression de vapeur	: Non applicable.
9.1.l. Densité de vapeur	: Non applicable.
9.1.m. Densité relative	
Densité	: 1.03 g/cm3 (OECD 109)
9.1.n. Solubilité	
Solubilité	: Solvants organiques.
Solubilité dans l'eau	: (20 °C) : 0.9 mg/l
9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau	
Log P octanol / eau à 20 °C	: 1.2 (log POW) zinc stearate (557-05-1)
9.1.p. Température d'auto-inflammabilité	
Temp. d'autoinflammation [°C]	: 460 (VDE 0165)
9.1.q. Température de décomposition	
Point de décomposition [°C]	: Environ 330
9.1.r. Viscosité	: Non applicable.
9.1.s. Propriétés explosives	: Non considéré comme comportant un risque d'incendie/explosion dans des conditions normales d'utilisation. Peut former des mélanges vapeur-air inflammables/explosifs.
9.1.t. Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

Autres données : Eviter la mise en suspension de poussières aériennes susceptibles de provoquer une explosion.

STEARATE DE ZINC
STEARATE ZINC
SECTION 10 Stabilité et réactivité
10.1. Réactivité

Stable dans les conditions normales.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Eviter la mise en suspension de poussières aériennes susceptibles de provoquer une explosion.

10.4. Conditions à éviter

Conditions à éviter : Humidité.

10.5. Matières incompatibles

Matières à éviter : Oxydants forts. Bases fortes. Acides. Peroxydes.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : La décomposition thermique génère : CO, CO₂, oxyde de zinc

SECTION 11 Informations toxicologiques
11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Informations toxicologiques : Inhalatoire : LC100 - 1h > 2 000 mg/l (rat)
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : >5000
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : > 2 000
 * **- Inhalation** : LC100/1h inhalatoire > 200 mg/l (rat)
 Pas d'effet primaire d'irritation connu.
- Cutanée : Pas d'effet primaire d'irritation connu.
- Oculaire : Pas d'effet primaire d'irritation connu.
Sensibilisation : Le produit ne provoque pas une sensibilisation cutanée.
Cancérogénicité : Aucun effet défavorable sur la santé n'a été noté.
Autres : Aucun signe ou symptôme ne permet de supposer un quelconque danger pour la santé.

SECTION 12 Informations écologiques
12.1. Toxicité

Informations toxicologiques : NOEC (static) 1560 mg/l (Photobacterium phosphoreum) DIN 38412- 30 min
EC50-48h Daphnia magna [mg/l] : > 100 (static) OECD 202
CL50-96 Heures - poisson [mg/l] : > 10 000 semi-static (Brachydanio rerio) 92/69/EEC C.1

12.2. Persistance et dégradabilité

Biodégradation [%] : Le produit est biodégradable. 93% après 28 jours (OECD 301D) - (zinc stearate CAS 557-05-1)
 La fenetre de 10 jours n'est pas atteinte.

12.3. Potentiel de bioaccumulation

STEARATE DE ZINC
STEARATE ZINC
SECTION 12 Informations écologiques (suite)

Potentiel de bio-accumulation : peu probable.

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Non applicable.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Information relative aux effets écologiques : VwVwS : Non polluant.

* **Précautions pour l'environnement** : Catégorie de pollution des eaux 1 (D) : peu polluant
Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination
13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 14 Informations relatives au transport
14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. Tenir le public éloigné de la zone dangereuse. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

Informations complémentaires : Aucun(e).

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

STEARATE DE ZINC**STEARATE ZINC****SECTION 15 Informations réglementaires****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Symbole(s) : Aucun(e).

Phrase(s) R : Aucun(e).

Phrase(s) S : Aucun(e).

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Non requis.

SECTION 16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).

Révision : Révision - Voir : *

DENEGATION DE RESPONSABILITE : La substance ou le mélange ne requiert pas légalement de FDS, celle-ci est réalisée de façon volontaire.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document